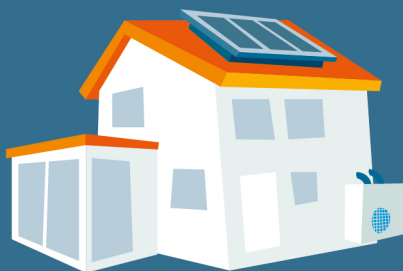


niort agglo

SOUTIENT VOS PROJETS IMMOBILIERS

Le Prêt à Taux Zéro favorise
votre 1^{er} achat jusqu'à 30 000 € *



PLUS D'INFORMATIONS
AU **05 49 28 08 08**

* Sous réserve de conditions d'éligibilité

niort agglo
Agglomération du Niortais

Des prêts pour l'achat de votre premier logement

0%

- Pour l'achat **d'une parcelle/terrain à bâtir pour la construction d'une maison individuelle dans un lotissement privé ou communal, comme pour l'achat d'un appartement neuf**, vous pouvez bénéficier d'un prêt de **25 000 € maximum** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois. Ce Prêt à taux 0 % est complété par une aide financière forfaitaire de 1 500 € ou 2 500 € selon les cas.
- Pour l'achat **d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie**, construit avant 1990, vous pouvez bénéficier d'un prêt pouvant aller jusqu'à **30 000 € maximum** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois. Ce Prêt à taux 0 % est complété par une aide financière forfaitaire de 2 000 € ou 3 000 € selon les cas.
- Pour l'achat **d'un logement HLM** vous pouvez bénéficier d'un prêt de **10 000 € ou 14 000 €** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois.

EN SAVOIR
PLUS



ADIL des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac Tél. 05 49 28 08 08
www.adil79.org

niort agglo
Agglomération du Niortais

en partenariat avec :

